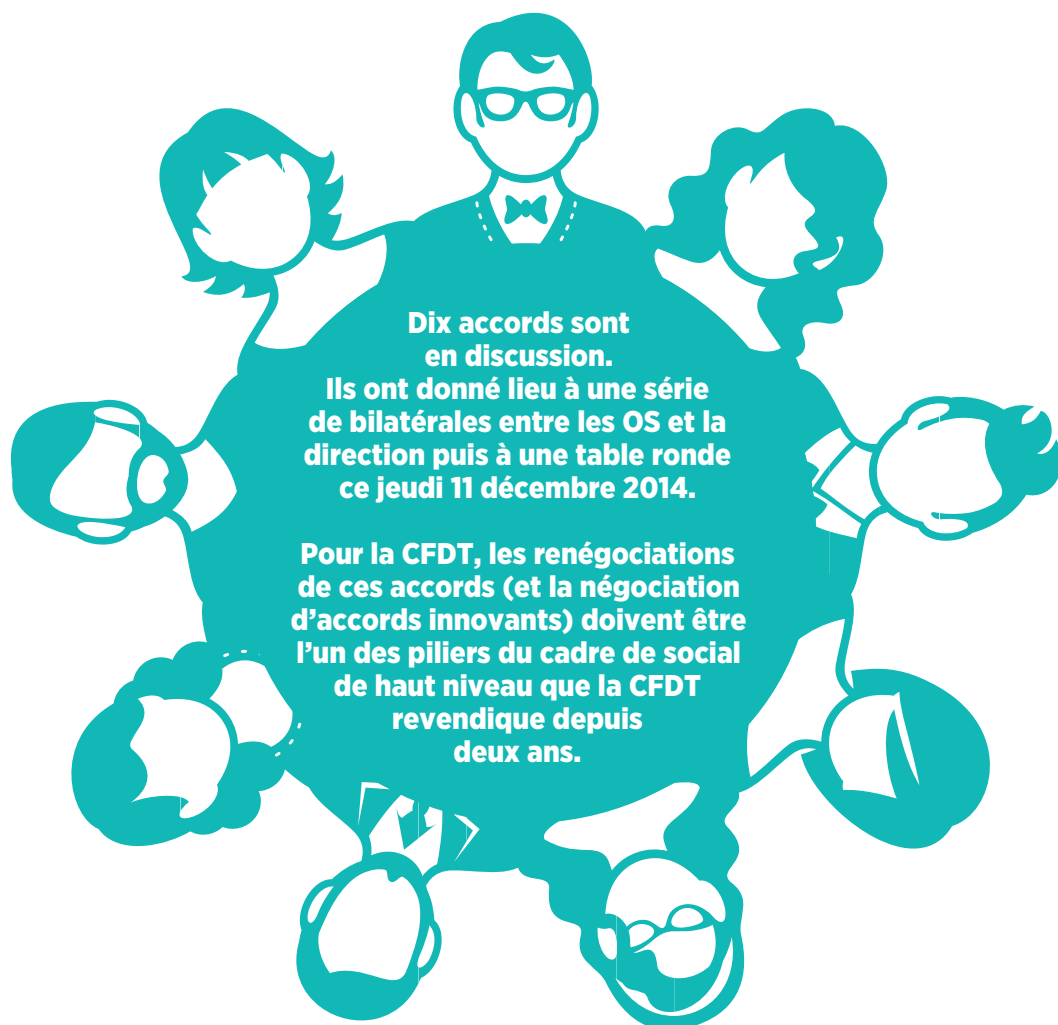


Cfdt:FGTE
CHEMINOTSFLASH
INFOS**Intéressement | Compte Epargne Temps | Télétravail**BIENTÔT UNE RÉALITÉ
DANS LES 3 EPICS SNCF**LA CFDT IMPOSE SA VISION INNOVANTE
DU HAUT NIVEAU SOCIAL !**

Lors de la table ronde du 11 décembre 2014 sur l'harmonisation des accords sociaux entre les EPIC SNCF et RFF, la CFDT a rappelé son attachement à une politique contractuelle pour étendre et développer les droits actuels à tous les salariés du futur Groupe Public Ferroviaire.



Ces minima doivent néanmoins être bonifiés et améliorés. **La CFDT réclame une plus grande ambition** à la direction et prouve que cela est possible grâce à ses propositions constructives.



CFDT CHEMINOTS
47-49, avenue Simon Bolivar,
75019 PARIS
Tél. : 01 56 41 56 70
Fax : 01 56 41 56 71
contact@cfdtcheminots.org

www.cfdtcheminots.org



CFDT-Cheminots-Officiel



@cfdtcheminots



Cfdt:FGTE
CHEMINOTSFLASH
INFOS

QUELS EN SONT LES RÉSULTATS ?

EPARGNE SALARIALE

- La CFDT revendique un accord d'intéressement applicable à l'ensemble des agents du GPF.

RÉSULTAT

La direction ouvre des négociations et reprend le cahier des charges de la CFDT, à savoir :

- un dispositif applicable à tous les agents des trois EPIC ;
- un dispositif non-hiérarchisé, c'est-à-dire, la même somme pour tous les agents, quelque soit leur grade. ●●



C'est grâce à la dynamique d'un **dialogue social innovant** que la CFDT a obtenu l'engagement de la Direction de la SNCF et de RFF à concrétiser enfin une partie des engagements pris par le ministre des transports dans les accords de modernisation signés par la CFDT le 13 juin 2014.

CONVERGENCE SOCIALE ET HARMONISATION PAR LE HAUT

- La CFDT a revendiqué l'amélioration des accords existants. Voici quelques exemples :



COMPTE ÉPARGNE TEMPS RENDICATION DE LA CFDT :

- Assouplir la prise des jours du CET et ajouter un abondement pour des congés spéciaux résultants de situations personnelles (allongement des congés paternité, congés accompagnement parents et / ou enfants malades, etc.), sans possibilité de refus par l'entreprise.

EX PROPOSITION CFDT :

- 11 CP Paternité + 10 CP de disponible dans le C.E.T + 10 CP (abondement SNCF) = 31 jours. Le même principe serait adopté pour les autres cas cités précédemment.

RÉSULTAT

- La direction ouvre des négociations sur ces bases. ●●

TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

RENDICATION DE LA CFDT :

- Améliorer les dispositions existantes en ce qui concerne la reconnaissance et la protection des salariés déjà en poste.

Ainsi, la CFDT revendique la sécurisation professionnelle des agents dès le début de leurs démarches de reconnaissance de travailleur handicapé et des dispositions facilitant ces démarches (dispositions existantes à RFF).

RÉSULTAT

- La direction ouvre des négociations sur ces bases. ●●



TÉLÉTRAVAIL

RENDICATION DE LA CFDT :

- La CFDT est la seule organisation syndicale à revendiquer la signature d'un accord.

La direction propose d'ores et déjà le maintien et l'extension à l'ensemble des cheminots du groupe public ferroviaire de plusieurs accords qui arrivent prochainement à échéance.

Pour la CFDT, cela constitue une **première base minimale** qui permet de pérenniser le droit social actuel pour l'ensemble des salariés en ce qui concerne le temps partiel, la CPA, l'égalité professionnelle, le logement, les travailleurs handicapés ou encore le compte épargne temps. ●●